

Lyon, signalons l'apparition le 1<sup>er</sup> août de la première voiture d'ambulance urbaine, que la Ville vient d'acquérir et qui est appelée à rendre de grands services en cas d'accidents.

Les accidents... hélas ! Ils jalonnent chaque jour nos chroniques. N'apprenions-nous pas le 4 août que notre excellent romancier lyonnais, l'auteur si goûté des *Mariniers du Rhône* et du *Pays des Étangs*, Gabriel Gerin, avait été victime d'un accident de voiture qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves, près de son château de Crozet, à Saint-Didier-sur-Chalaronne ! Il en a été heureusement quitte pour quelques contusions. Nous l'en félicitons, en nous en félicitant nous-mêmes.

Que citer encore, parmi les menus faits des chroniques ?

L'intéressante étude présentée par la Chambre de commerce de Lyon sur le raccordement des canaux et des rivières avec les voies ferrées ? Le 13 août, le Ministre des travaux publics avait du reste autorisé déjà la mise à l'enquête du canal de la Loire au Rhône, qui relierait Roanne à Givors et qu'on attend depuis tant d'années.

Le 14 août, drame à la Mouche entre deux italiens dont les états civils sont difficilement établis ; l'un tue l'autre. C'est la règle chez eux.

Le 15 août, première journée du concours de tir par lequel la Société de tir de la réserve et de l'Armée territoriale de Lyon fête ses noces d'argent avec un plein succès. Elle aura brûlé cette année près de 150.000 cartouches, fait sans précédent chez aucune société de tir.

Le 18, ouverture de la session du Conseil général du Rhône, qui nomme comme président M. le docteur Caze-neuve. Quel dommage que nos conseillers ne siègent pas avec le costume officiel que leur conférait le décret de 1851 !